



Côté partenaires

FINORPA

Le groupe Finorpa est spécialisé dans l'accompagnement financier des entreprises de la région Nord-Pas de Calais. Il intervient en fonds propres et en quasi fonds propres au travers de deux véhicules financiers : Finorpa SCR (capital risque) et Finorpa PP (prêts participatifs).

Parce qu'il participe au développement du territoire, Finorpa soutient des projets relevant de l'économie sociale avec son dispositif de prêts participatifs. Son apport en fonds propres ou quasi fonds propres varie de 50 K à 500 K. Finorpa intervient en complément des banques, joue un rôle d'effet de levier et partage ainsi les risques.

A ce jour, Finorpa est intervenu sur 260 projets, pour des durées allant de 5 à 7 ans et représentant 32 millions d'euros d'investissements.

C'est un partage de valeurs communes à Nord Actif et à Inseraction 62 qui a donné à Finorpa la volonté de créer un outil accessible aux TPE et PME et qui lui confère une place à part entière dans le développement de l'économie sociale et solidaire.

(Quoi de neuf ?)

Un nouvel administrateur pour Nord Actif et Inseraction 62

Francis Parent, Président de la mutuelle APREVA, a rejoint les rangs des Conseils d'Administration de Nord Actif et d'Inseraction 62. Saluant leurs actions et leurs résultats, il explique ce nouvel engagement en précisant qu'il se situe « dans le droit fil de mon parcours et du regard que je pose sur l'homme et sur la nécessité de permettre à toute personne en difficulté de rebondir ».



Francis Parent

Au Nord, une nouvelle antenne...

L'agence de Denain a été mise en place en début d'année 2009 pour couvrir les 4 arrondissements du Sud du Département, à savoir l'Avesnois, le Valenciennois, le Cambrésis et le Douaisis. Elle est localisée à la Ruche d'Entreprises, eu égard au partenariat avec le Conseil Général du Nord. Elle est destinée actuellement uniquement à l'activité TPE.

Trois objectifs principaux :

1. Avoir une présence et une action territoriale plus forte vis à vis des partenaires et des prescripteurs
2. Offrir aux créateurs d'entreprises une proximité pour traiter leur dossier
3. Acquérir une meilleure connaissance du terrain dans le cadre de l'étude des dossiers

Contact :
Didier Tournay
350 Rue Arthur Brunet - BP 50017
59721 Denain cedex
Tel- Fax : 03.27.44.32.58
Mail : d.tournay@nordactif.org



Nord toujours, ...

Nord Actif déménage et pas seulement d'étage !



A l'heure où l'on fait ses valises, Nord Actif a fait ses cartons. Les équipes ont en effet profité d'un mois plus calme pour emménager dans de nouveaux locaux. C'est désormais au 677 avenue de la République à Lille, que se sont installées l'administration générale et toute l'activité TPE.

Téléphone et fax inchangés :

Tél : 03 20 74 57 40
Fax : 03 20 74 57 45

Attention, le pôle financement des associations -FINES- demeure au 54 rue Jean Sans Peur à Lille. Il hérite de nouvelles coordonnées :
Tél : 03 28 53 06 70 / Fax : 03 20 40 00 56

DIRECTEURS DE PUBLICATION :
David Sues (Nord Actif)
Ludovic Canon (Inseraction 62)

Conception réalisation : Scherzo
Crédit Photos : Fotolia



5962 active

LA LETTRE DU FINANCEMENT SOLIDAIRE

N°02 SEPTEMBRE 2009

● Parcours Confiance, l'union fait la force...



L'accès au concours bancaire demeure l'étape déterminante de la création d'entreprises. Celle-ci est encore bien trop complexe dès lors que le créateur potentiel, alors même que son projet s'avère crédible, entre dans la catégorie des personnes aux ressources limitées : CDD, intérimaires, vacataires, apprentis, demandeurs emplois, bénéficiaires du RMI, personnes handicapées ou jeunes de moins de 25 ans.

C'est pourquoi Nord Actif, Inseraction 62 et l'association Parcours Confiance en Nord-Pas de Calais, ont décidé de renforcer le dispositif de garantie des concours bancaires, mis en place en 2008 avec le concours de la Caisse d'Epargne Nord France Europe et acté au sein d'une convention. C'est un véritable pacte dont la finalité est de donner toutes leurs chances aux exclus bancaires de réussir leur projet de création.

Ensemble, et avec le soutien de la Caisse d'Epargne Nord France Europe, France Active et France Active Garantie mettent ainsi en commun leurs moyens pour renforcer le niveau de garantie des prêts bancaires et donner à ce volet de la création d'entreprises une dynamique plus grande dans l'instruction des dossiers et dans la mise en œuvre des garanties.

Il fallait un pas de plus pour les publics en situation d'exclusion bancaire ayant la volonté de créer une entreprise. C'est chose faite avec Parcours Confiance et la mise en place d'une convention officielle signée sur le salon Créer 2009. Un vrai symbole !

Dominique Crépel, Président Nord Actif
Philippe Vasseur, Président Inseraction 62

DANS CE NUMÉRO

> DOSSIER :

Accéder au financement bancaire

> CÔTÉ PARTENAIRES :
Finorpa

> TÉMOIGNAGES





Dossier

Accéder au financement bancaire : des dispositions spécifiques

Afin de permettre aux entreprises un meilleur accès au financement bancaire, la Région a mis en place des dispositifs spécifiques, le Fonds de Garantie Artisanat et le Fonds Régional de Garantie (qui vient d'être intégré au groupe Finorpa). Ces derniers s'inscrivent dans la volonté de la Région de favoriser la création - transmission - reprise d'entreprises.

RAPPELONS EN QUELQUES MOTS LEUR FINALITÉ :

> Le Fonds de Garantie Artisanat s'inscrit dans le Plan Régional de Développement de l'Artisanat. Il s'adresse aux entreprises artisanales en création-reprise-transmission de moins de trois ans, inscrites au répertoire des métiers comptant moins de dix salariés et portées par des personnes en fragilité économique.

> Le Fonds Régional de Garantie qui a pour objet de garantir des opérations de financement d'entreprises implantées dans la région Nord-Pas de Calais, comporte un volet spécifique « création » qui s'adresse à tous les porteurs de projet de création-reprise - transmission d'entreprises, de moins de trois ans, et de moins de

vingt salariés. Il garantit les crédits bancaires, les crédits baux et locations financières.

Nord Actif et Inseraction 62, dont la vocation est de permettre la création d'entreprises par toute personne habitant la région Nord Pas-de-Calais, multiplie les initiatives économiques permettant de lutter contre l'exclusion professionnelle.

C'est pourquoi le Conseil Régional Nord-Pas de Calais leur a confié l'animation et la mise en oeuvre du Fonds de Garantie Artisanat dans le cadre d'une convention signée en mai 2009.

Le groupe Finorpa a quant à lui souhaité s'appuyer sur Inseraction 62, Nord Actif et France Active pour animer et mettre en oeuvre le volet création du Fonds Régional de Garantie au travers d'une convention de partenariat.

Que ce soit pour le Fonds de Garantie Artisanat ou pour le volet création du Fonds Régional de Garantie, les fonds territoriaux assurent l'accueil et l'expertise des dossiers. Les décisions de garantie des fonds sont prises par leurs comités d'engagements. Ceux-ci apprécient les demandes, les acceptent ou les refusent.

Le Fonds Régional de Garantie en quelques chiffres :

- A titre d'exemple, au 31 août 2009 :
- > **Nord Actif a expertisé 29 dossiers et en a accordé 23 pour un montant total de prêt de 246 000€.**
- > **Inseraction 62 a accordé 40 garanties pour un total de 639 520€ de garantie et 99 emplois.**

(Témoignages)

Nouvelle filiale dans un groupe qui en compte déjà 10, nouveaux investissements pour faire face au développement, Nord Actif et Inseraction 62 accompagnent le développement de l'économie solidaire. Témoignages...

Côté Nord, la rédaction de 59)62 Active a rencontré Nicolas Soret, Directeur du Développement et de la Communication de **Vitamine T**, entreprise par l'insertion créée en 1979. Pour la création d'une nouvelle filiale, SOLUVAL, Vitamine T a bénéficié du FIDESS.

59)62 Active : pouvez-vous en quelques mots nous rappeler votre activité ?

Nicolas Soret : le Groupe Vitamine T a pour finalité le retour à l'emploi de personnes en difficulté. Depuis sa création en 1979, Vitamine T a créé 11 entreprises, toutes filiales, œuvrant dans des secteurs tels que le bâtiment, le travail temporaire d'insertion, le nettoyage, le maraîchage ou encore le traitement des déchets électriques et électroniques. En 30 ans, Vitamine T a permis le retour à l'emploi de plus de 20000 personnes. 2 000 personnes sont actuellement en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion dans les différentes sociétés du Groupe, pour 600 permanents en CDI.

59)62 Active : quels sont les liens avec Nord Actif ?

N.S. : Nord Actif est un partenaire historique de Vitamine T puisqu'il accompagne les créations des entreprises depuis l'origine du Groupe. Pour la petite dernière SOLUVAL, créée en juillet 2009 à Aniche, Nord Actif nous a conseillé le dispositif FIDESS. SOLUVAL est une S.A.S. spécialisée dans la déconstruction, la dépollution des véhicules hors d'usage (VHU) et leur valorisation.

59)62 Active : en quoi le FIDESS était-il approprié à la création de SOLUVAL ?

N.S. : le FIDESS s'adresse à des dirigeants d'entreprises sociales ou solidaires qui ont le projet d'essaimer. SOLUVAL est construit sur le même modèle économique que Envie 2^e nord, autre filiale du Groupe, à savoir la récupération en vue de la valorisation de déchets spécifiques. Le FIDESS a permis le financement de l'étude de faisabilité de SOLUVAL. Le porteur de projets étant aujourd'hui chef d'exploitation de la nouvelle entreprise. SOLUVAL compte déjà 14 salariés. Pour l'étude et la création de SOLUVAL, la subvention du FIDESS a été de 30 000 Euros.



Côté Pas de Calais, l'APRA, entreprise adaptée dirigée par Sébastien Citerne est en plein développement et a eu recours à Inseraction 62.



59)62 Active : qu'est-ce que l'APRA ?

Sébastien Citerne : l'APRA, atelier protégé à l'origine, aujourd'hui entreprise adaptée, a été conçu comme une réelle unité de production qui procède de la logique de l'entreprise. Sur un effectif de 122 personnes, 95 sont reconnues travailleurs handicapés dont le handicap nécessite des conditions particulières d'emploi. Nous sommes depuis plus de 30 ans, spécialisés dans la réalisation de petites, moyennes et grandes séries en sous-traitance pour les entreprises industrielles dans des secteurs diversifiés (ferroviaire, machines agricoles, appareils de radiologie, BTP, ...). Nous avons développé un très haut niveau d'expertise dans les domaines de câblage électrique, électronique, le montage et l'assemblage.

59)62 Active : vous avez fait appel à Inseraction 62. Pour quelles raisons ?

S.C. : bénéficiant du label entreprise économique et solidaire, nous avons fait appel à Inseraction 62 il y a quatre ans pour renforcer les fonds propres de l'entreprise. Nous sommes aujourd'hui en phase de développement. Pour y faire face, nous venons de faire l'acquisition d'un bâtiment (600 m²) et de son terrain de 3000m². Nous devons réaliser des travaux dans le bâtiment et investir dans des machines de production. C'est tout naturellement que nous nous sommes retournés vers eux.

59)62 Active : de quels dispositifs avez-vous bénéficié ?

S.C. Pour le bâtiment, les travaux et les machines, nous bénéficions du Fonds de Garantie pour les Ateliers Protégés -FGAP-. Il intervient en garantie d'un emprunt de 300 000 Euros. Pour l'acquisition des machines qui représentent un coût de 50 000 euros, nous avons fait appel à la SIFA (Société d'Investissements de France Active). L'expertise et l'accompagnement sont assurés par Inseraction 62.



Décodage



nacre (nouveau dispositif d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) est effectif depuis janvier 2009. Piloté par le ministère de

l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des dépôts, **nacre** est un nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise, adapté aux besoins des porteurs de projets, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux.

Le dispositif est articulé autour de trois phases :

1. Accompagnement au montage du projet
2. Appui pour le financement du projet
3. Appui au développement de l'entreprise.

Dans la région, Nord Actif et Inseraction 62 interviennent essentiellement sur la phase 2.

Ils accompagnent le porteur de projet pour valider la pertinence économique et la structure du plan de financement. Ils l'épaulent dans ses relations avec les banques, afin de maximiser les chances d'obtenir un prêt bancaire complémentaire et mobiliser un prêt à taux zéro **nacre**.

À fin juin, l'activité nacre s'est traduite par :

> Nombre de dossiers passés	93
> Nombre de dossiers acceptés	89
> Montant des financements accordés	397 000 euros
> Nombre d'emplois Equivalents Temps Plein impactés	122

Grâce à ce nouveau dispositif, le nombre de bénéficiaires, à terme, a été estimé au niveau national à 20.000 par an.

RÉSULTATS 2008, DES CHIFFRES QUI PARLENT

NORD ACTIF ET INSERACTION 62 ONT :

- REÇU 946 DOSSIERS
- PASSÉ 591 DOSSIERS EN COMITÉ D'ENGAGEMENTS
- ACCORDÉ 541 FINANCEMENTS POUR UN MONTANT GLOBAL DE :

- > 2 630 908 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN FOND PROPRES
- > 5 611 141 MILLIONS D'EUROS D'EMPRUNTS BANCAIRES GARANTIS
- > 505 425 EUROS D'ACCOMPAGNEMENT CONSEIL FINANCIER
- > 222 300 EUROS D'AVANCES REMBOURSSABLES

5 906 EMPLOIS CRÉÉS OU CONSOLIDÉS